

NOS CLIENTS TÉMOIGNENT

“

« Je suis maréchal ferrant, les chevaux sont susceptibles de se blesser avec mon matériel. Etre bien assuré est une vraie tranquillité pour moi. »

(G. 33 ans)

« En tant que propriétaire d'une écurie, j'entends souvent parler de mise en cause, de responsabilité... je pensais que mes autres contrats d'assurance prévoyaient cette couverture. Je me trompais. »

(D. 32 ans)

« On m'avait conseillé de prendre une assurance pour les dommages que mon cheval, un peu fougueux, pourrait causer. J'ai été étonné du très faible montant de la prime à payer. J'ai donc pris la garantie sans hésiter ! »

(A. 35 ans)

« Je n'y comprenais rien entre toutes ces assurances. Cavalassur a pris le temps de m'expliquer et de me donner des exemples concrets. J'ai alors compris que la responsabilité civile aurait dû être la première garantie que j'aurai dû souscrire ! »

(F. 48 ans)

”

Source : Témoignages Clients et Etude Cavalassur Héralis - mai 2015

Cavalassur

C'EST ÉGALEMENT :

Pour le cheval de sport et de loisir

- La mortalité
- Les frais vétérinaires
- L'invalidité
- La chirurgie programmée
- Les produits à naître
- La couverture temporaire du cheval transporté

Pour le cavalier

- La protection du cavalier

Pour l'équipement

- L'assurance de votre selle
- L'assurance de votre van
- L'assurance de votre attelage

Pour le cheval de courses

- La mortalité
- Les frais vétérinaires

ET BIEN D'AUTRES SERVICES...

Retrouvez nous sur cavalassur.com
ou appelez-nous au **03 44 57 66 10**

...pour comparer nos offres et souscrire.

PARTENAIRE



Cavalassur - BP404 - 60500 Chantilly
Tél : 03.44.57.66.10 - contact@cavalassur.com - www.cavalassur.com
Assurance & Audit (nom commercial Cavalassur) - SAS au capital de 236 296 €
Siège social : 1, avenue du Général-de-Gaulle - 60500 Chantilly
RCS Compiègne 399025089 - ORIAS : 07002484
RC conforme à l'article L.512-6 du Code des assurances.

Cavalassur

bien plus qu'un assureur



LES SOLUTIONS
RESPONSABILITÉ CIVILE
DE CAVALASSUR

À destination des professionnels
et des propriétaires d'équidés

Document non contractuel. Crédit photo : istockphoto.com

Cavalassur

bien plus qu'un assureur

Assureur et passionné de cheval, Cavalassur est aujourd'hui le spécialiste leader du marché.

Nos offres innovantes et au juste prix sont spécifiquement étudiées pour être à la hauteur de vos attentes.

Cavalassur est fier d'accompagner les cavaliers et les professionnels du monde équin depuis plus de 15 ans.

La Responsabilité civile, qu'est-ce que c'est ?

C'est une obligation légale, qui pèse sur une personne physique ou morale, de réparer le dommage causé à autrui qu'il soit matériel, corporel ou immatériel. Les montants en jeu peuvent être très importants. La responsabilité civile vise ainsi à **assurer la réparation du dommage** au profit de la personne qui en a été la victime.

Que vous exerciez une activité en tant que **professionnel du monde équin** (maréchal ferrant, moniteur indépendant, propriétaire d'un élevage ou d'une écurie de propriétaires, professionnel de l'attelage pour le transport de passagers) ou **cavalier**, votre responsabilité peut être recherchée dans le cadre de votre activité :

- Par vos clients,
- Par vos salariés,
- Par un tiers.

dès lors qu'ils ont subi un dommage matériel, corporel ou immatériel.

En tant que **propriétaire d'un équidé** votre responsabilité peut être également recherchée si votre cheval cause des dommages en action ou hors action d'équitation.

NOS +

Nos équipes sont aussi des cavaliers fin connaisseurs de la filière équine et à votre écoute pour vous conseiller.

En cas de sinistre nous traitons votre dossier et vous assistons si votre responsabilité est mise en cause.

Dans quels cas ma responsabilité peut-elle être mise en cause ?

- **Propriétaire d'une écurie de propriétaires** : un cheval s'échappe, votre apprenti ayant mal fermé la porte de son box.
- **Propriétaire d'un élevage** : un de vos salariés blesse un cheval avec sa fourche lors du nettoyage du box. Le propriétaire du cheval peut rechercher votre responsabilité.
- **Maréchal ferrant** : lors du ferrage d'un cheval, ce dernier se blesse en posant sa jambe dans la boîte à outils.
- **Transport de passagers à titre onéreux** : l'attelage se renverse et les passagers sont blessés. Le cheval s'emballe et percute une voiture.
- **Propriétaire** : votre cheval n'est ni monté ni longé et saute sa clôture occasionnant des dommages matériels.
- **Moniteur indépendant** : vous avez mal ouvert la porte du box et le cheval se coince une hanche.

Nos offres

Une assurance Responsabilité Civile qui protège le cavalier et le propriétaire :

- RC propriétaire de cheval
- RC en action d'équitation

...ainsi que de nombreuses activités professionnelles :

- RC maréchal ferrant
- RC moniteur ou cavalier indépendant
- RC attelage rémunéré
- RC écurie ou élevage

Protégez votre activité, vivez votre passion en toute tranquillité en souscrivant **un contrat Responsabilité civile chez Cavalassur**

Exemples de tarif

- **Cheval de sports ou de loisir** en complément de la licence du cavalier : **30 € TTC/an** (tarif 2016) garantie RCPE
- **Maréchal-ferrant** travaillant seul des chevaux de sports ou de loisirs, sans salarié ni apprenti : **274 € TTC/an** (tarif 2016)